

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 20 septembre 2023 – Délibération n°091

L'an deux mil vingt trois et le vingt septembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	29	25

Date de la convocation
20/09/2023

Date d'affichage de la convocation
12/09/2023

Secrétaire de séance : Françoise CAPUS

Présents : ALMIRE Yvan - ANGLADE Clémence - BOUDIAS DECROIX Nathalie - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - FABRE Emilie - GROS Edmond - FOS Mariana - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - LAYRAL Rémi - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - MULLER Geoffroy - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle

Absents : - RAGOT Annie - BORIE Nina - CONSTANS Mathieu (pouvoir à Mélanie BRUNET) - ROZIERE Régine (pouvoir à Françoise CAPUS) - LABRO Isabelle - MURET Yvain

Objet

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 5 juillet 2023

Monsieur le Maire soumet le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 5 juillet 2023 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant son adoption définitive.

Après cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

➤ d'approuver le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 5 juillet 2023.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,
le Maire, Edmond GROS



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture